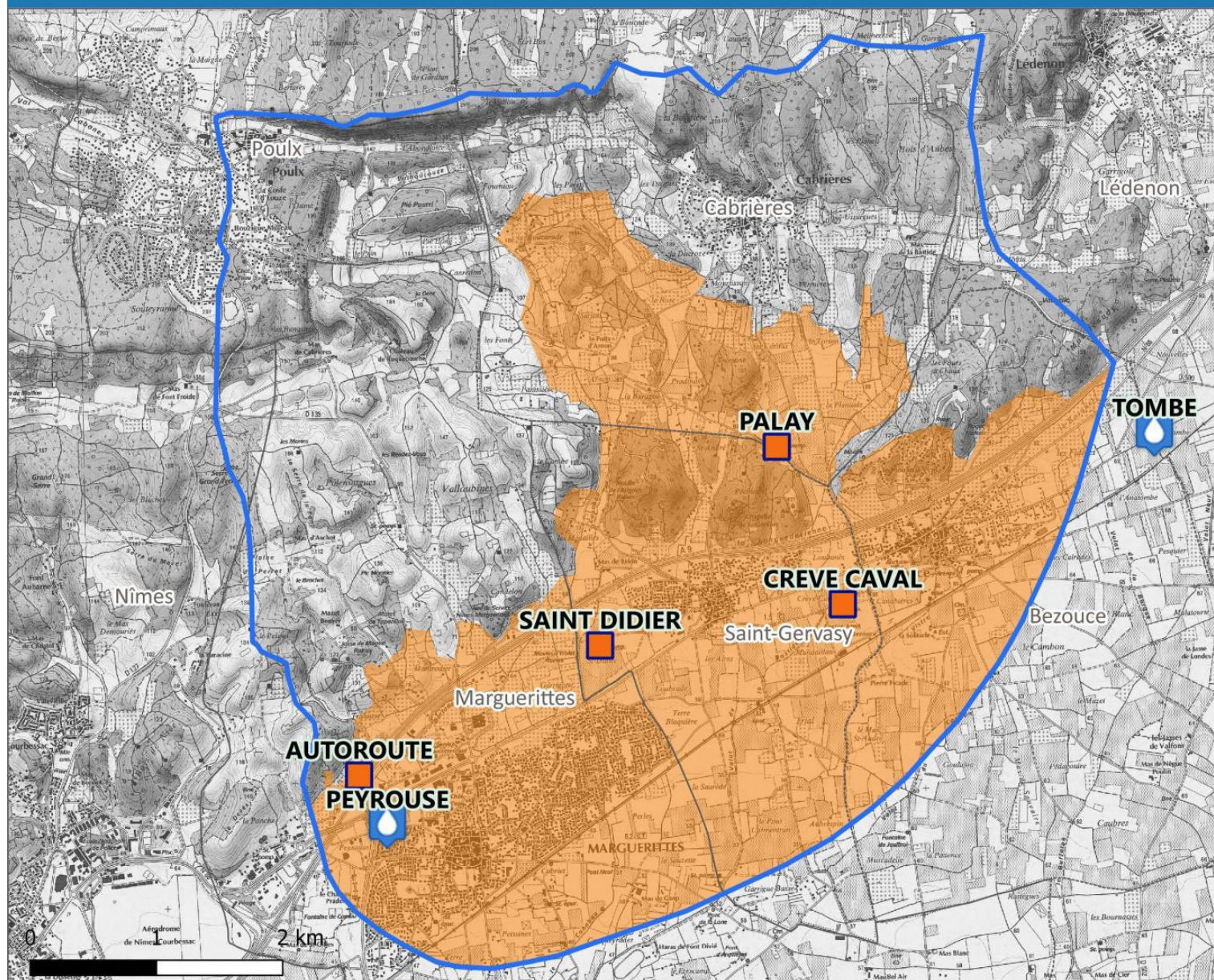


Captage de Marguerittes : Peyrouse : Plan d'actions de reconquête de la qualité de la ressource en eau.

Volet	Finalité	Objectif opérationnel	Action	
Volet A : La réduction des pressions d'origine agricole	1. Réduire la pressions azotée	limiter les risques de lessivage des nitrates	A1.1	Promouvoir le pilotage de la fertilisation azotée
			A1.2	Sensibiliser les particuliers au pilotage de la fertilisation azotée en oléiculture
	2. Réduire la pression phytosanitaire	limiter l'usage de molécules à risque limiter l'usage des produits phytosanitaires et diminuer les IFT Supprimer l'utilisation d'herbicide et limiter l'utilisation des autres molécules phytosanitaires	A2.1	Orienter les exploitants vers des matières actives moins préoccupantes
			A2.2	Promouvoir toutes les techniques alternatives à l'emploi des herbicides
			A2.3	Soutenir et développer l'agriculture biologique (AB)
			A2.4	Accompagner les exploitants dans l'investissement matériel
			A2.5	Former les exploitants au réglage et étalonnage des pulvérisateurs
			A2.6	Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'une aire de lavage et remplissage des pulvérisateurs
	3. Réduire la pression azotée et la pression phytosanitaire	limiter les transferts de pollutions par ruissellement, dérive aérienne, etc. Soutenir financièrement les agriculteurs pour la mise en place de bonnes pratiques	A3.1	Accompagner les exploitants dans l'aménagement paysager des parcelles
			A3.2	Mettre en place des dispositifs de soutien financier des bonnes pratiques (MAEC, PSE, etc.)
Volet B : La réduction des pressions d'origine non agricole	1. Réduire la pression azotée	limiter les risques de transfert des nitrates vers la nappe	B1.1	Sensibiliser les propriétaires d'ANC à la mise en conformité
			B1.2	Réaliser un état des lieux des pratiques de la fertilisation azotée au niveau des stades et accompagner son optimisation
	2. Réduire la pression phytosanitaire	limiter les risques de pollutions via les forages, puits, etc. Tendre vers le zérophyto pour limiter les risques de pollutions	B2.1	Recenser, auditer les ouvrages sensibles et accompagner leur réhabilitation
			B2.2	Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires sur le réseau ferroviaire
			B2.3	Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires sur le réseau autoroutier
Volet C : Suivi analytique	1. Surveiller la qualité de l'eau	Améliorer la connaissance de la qualité de l'eau au niveau du captage	C1.1	Mise en place d'un suivi analytique au niveau du captage de Peyrouse
Volet D : Le foncier	1. Réduire la pression azotée et la pression phytosanitaire	Prévenir et limiter les pressions actuelles et futures d'origine agricole et non agricole	D1.1	Mettre en place une stratégie foncière sur les parcelles agricoles des zones plus sensibles
Volet E : Animation et communication	1. Réduire la pression azotée et la pression phytosanitaire	Appuyer à la mise en œuvre du programme d'actions	E1.1	Définir et mettre en place le plan de communication
			E1.2	Animer le programme d'actions

Diagnostic territorial multi pressions sur l'aire d'alimentation du captage de Peyrouse

Délimitation de la zone de protection



Légende

- Limites communales
- AAC de Peyrouse

Captages AEP

- 🔹 Prioritaire
- 🔴 Non prioritaire
- 🟠 Zone de protection

 Echelle : 1:40000
Fond : IGN scan 25 (2015)

Réalisation en novembre 2021 par :



ALLIANCE
ENVIRONNEMENT